

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 27 octobre 2022

CD20221027_5
id. 6655

Le 27 octobre 2022 à 9 h 30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président du Conseil Départemental,

Nombre de conseillers départementaux : 30
Quorum : 16

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BAYLET, M. BELLOC, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNE, Mme COLOMBIE, M. CROS, Mme DELBREIL, Mme DELCHER, M. DEPRINCE, M. GONZALEZ, Mme HEULLAND, Mme IUS, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, M. PECOU, Mme RABAULT, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIERES, M. WEILL

Sont représentés :

M. DESCAZEUX (pouvoir à Mme MORVAN), Mme DUCASSE (pouvoir à M. BEQ)

Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.

DELIBERATION

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

-

BUDGET PRINCIPAL

-

DÉCISION MODIFICATIVE 2022

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée départementale le

projet de décision modificative pour 2022 concernant le budget principal du Département.

L'équilibre de ce projet s'établit à 4 458 725,47 € en mouvements réels et à 4 277 914 € en mouvements réels et en mouvements d'ordre.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>011- Charges à caractère général</u>	1 633 621,37
<u>012- Charges de personnel</u>	986 112,00
<u>014- Atténuation de produits</u>	49 586,00
<u>016- Allocation personnalisée d'autonomie</u>	-105 252,00
<u>017- Revenu de solidarité active</u>	-825 192,00
<u>65- Charges de gestion courantes</u>	1 914 510,06
<u>67- Charges exceptionnelles</u>	-37 243,96
Total dépenses réelles de fonctionnement	3 616 141,47
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>023- Virement à la section d'investissement</i>	<i>-819 046,47</i>
<i>042- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>599 675,00</i>
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	-219 371,47
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 396 770,00

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>70- Produits des services du domaine</u>	-11 763
<u>73- Impôts et taxes</u>	1 382 108
<u>731- Impositions directes</u>	29 655
<u>74- Dotations</u>	1 885 430
<u>75- Autres produits de gestion courante</u>	1 567 000
<u>77- Produits exceptionnels</u>	35 780
<u>016- Allocation personnalisée d'autonomie</u>	-1 530 000
Total recettes réelles de fonctionnement	3 358 210
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>042- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>38 560</i>
Total recettes d'ordre de fonctionnement	38 560
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 396 770

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>20- Immobilisation incorporelles</u>	229 208,35
<u>204- Subventions d'équipement versées</u>	1 234 883,35
<u>21- Immobilisations corporelles</u>	-661 354,75

<u>23- Immobilisations en cours</u>	-1 536 272,95
<u>26- Participations et créances rattachées</u>	502 000,00
<u>27- Autres immobilisations financières</u>	2 000,00
<u>45 – Comptabilité distincte rattachée</u>	-17 880,00
<u>020- Dépenses imprévues</u>	1 090 000,00
Total dépenses réelles d'investissement	842 584,00
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>040- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>38 560</i>
Total dépenses d'ordre d'investissement	38 560
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	881 144

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>10- Dotations, fonds et réserves</u>	1 268 000,80
<u>13- Subventions d'investissement</u>	-167 485,33
Total recettes réelles d'investissement	1 100 515,47
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>021- Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>-819 046,47</i>
<i>040- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>599 675,00</i>
Total recettes d'ordre d'investissement	-219 371,47
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	881 144,00

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve, selon les modalités susvisées, la décision modificative pour 2022 du budget principal qui s'équilibre à 4 458 725,47 € en mouvements réels et à 4 277 914 € en mouvements réels et en mouvements d'ordre, selon le détail ci-annexé.

Pour : 19

Contre : 6

Abstentions : 5

Adopté à la majorité.

Le Président,

Michel WEILL